



WORLD
METEOROLOGICAL
ORGANIZATION



Global Water
Partnership
West Africa



**Volta Flood and
Drought Management**

**Projet : « Intégration de la gestion des inondations et de la sécheresse et l'alerte précoce pour l'adaptation au changement climatique dans le bassin de la Volta »
(Projet VFDM)**

CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES SUR LE FONCTIONNEMENT DU SAP VOLTALARM

RAPPORT - COTE D'IVOIRE

Octobre 2022

M. SOUMAHORO Ahmed Lamine,
Consultant national

SOMMAIRE

Abréviations et Acronymes.....	3
Introduction	4
I. Méthodologie.....	4
II. Présentation du site pilote.....	5
II.1- Activités socio-économiques	5
II.2- Climat.....	5
II.3- Réseau hydrographique	6
II.4- Vulnérabilité.....	7
III. Parties prenantes	8
III.1- L'ONG LA CIBES	8
III.2- DR –Ministère des Eaux et Forêts	10
III.3- Direction de l'hydrologie	11
III.4- Direction de la Qualité de l'Environnement et de la Prévention des Risques du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MINEDD):	12
III.5- SODEXAM.....	12
III.6- ONPC.....	14
IV. Etat des lieux du dispositif au niveau du village de Sangabili.....	16
V. Défis ou problèmes rencontrés	17
Conclusion.....	18
Recommandations et Propositions de solutions.....	19
Annexe.....	21

Abréviations et Acronymes

ABV	Autorité du Bassin de la Volta
CIMA	Fondation de Recherche CIMA
CGCIS	Comité Villageois de Gestion Communautaire des Inondations et des sécheresses
GWP-AO	Partenariat Mondial pour l'Eau en Afrique de l'Ouest
INS	Institut National des Statistiques
MINEF	Ministère des Eaux et Forêts
OMM	Organisation Météorologique Mondiale
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONPC	Office National de la Protection Civile
ONU	Organisation des Nations Unies
PND	Plan National de Développement
RRC	Réduction des Risques de Catastrophes
SODEXAM	Société d'Exploitation et de Développement Aéroportuaire, Aéronautique et Météorologique
DH	Direction de l'Hydrologie
MINEDD	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
SAP	Système d'Alerte Précoce
PARU	Projet d'Assainissement et de Résilience Urbaine
BM	Banque Mondiale
CICG	Centre d'Information et de Communication Gouvernementale
ORSEC	Organisation de la Réponse de Sécurité Civile
CSU	Centre de Secours d'Urgence
DR-EF	Direction Régionale du Ministère des Eaux et Forêts
VIGICLIM	Vigilance Climatique et Météorologique
VPSI	Véhicule de Premiers Secours Incendie
VSAV	Véhicule de Secours et d'Assistance à Victimes
CCI	Camion-Citerne Incendie
VTT	Véhicule de Transport de Troupes

Introduction

Le projet intitulé « intégration de la gestion des inondations et des sécheresses et l’alerte précoce pour l’adaptation au changement climatique dans le bassin de la Volta », a démarré en juin 2019 par un atelier régional de lancement qui a réuni les représentants des Etats membres de l’Autorité du Bassin de la Volta (Bénin, Burkina Faso, Côte d’Ivoire, Ghana, Mali et Togo) à Abidjan en Côte d’Ivoire. La Côte d’Ivoire y était représentée entre autres par la DGRE (structure focale Nationale de l’ABV), la Direction de la Météorologie de la SODEXAM, la Direction de l’Hydrologie, le MINEDD. Cet important projet financé par le Fonds d’Adaptation, est mis en œuvre par l’OMM, ABV, GWP-AO, au profit des Etats membres de l’Autorité du Bassin de la Volta.

L’une des activités du projet est le développement d’un système d’alerte précoce. ce système VoltAlarm ou Mydewetra a été développé et l’une des préoccupations est de le tester sur l’ensemble des 6 pays à travers des sites pilotes jugés vulnérables. Aussi pour le tester faudrait-il avoir l’état des lieux au niveau national puis local afin de connaître les acteurs de la chaîne, définir les responsables des structures qui pourraient permettre son amélioration à travers des recommandations et suggestions fortes.

I. Méthodologie

La portion nationale du bassin de la Volta est localisée dans le District du Zanzan. L’ensemble des acteurs ont identifié le site de Sangabili situé dans le département de Bondoukou et dans la sous-préfecture de Tagadi, comme étant la localité vulnérable selon les précédents rapports. Ce village est donc retenu comme site pilote pour cette enquête. Le consultant a visité l’ensemble des acteurs et parties prenantes du projet, encore mieux ceux qui interviennent dans le système d’alerte précoce. Des questions en vue d’évaluer le dispositif d’alerte précoce ont été posées à tous les acteurs dans leur structure respective, cet exercice a continué dans la localité pilote où le consultant s’est rendu en fin d’enquête pour finaliser notre mission.

Il a débuté la mission par une séance d’échange avec les structures intervenant dans le dispositif d’alerte les 29 et 30 septembre 2022. Ces structures ayant leur siège à Abidjan, le consultant s’est rendu dans leurs locaux.

Ensuite le consultant s'est rendu dans le District du Zanzan (portion nationale du bassin de la Volta) dans la région du Gontougo à Bondoukou pour une prise de contact avec la Direction Régionale du Ministère des Eaux et Forêts de cette ville ainsi que les acteurs locaux (l'ONG LA CIBES, l'ONPC, etc.). Une note reçue du Ministère des Eaux et Forêts a permis de faciliter la rencontre des responsables de ces structures et directions décentralisées. Ainsi, les Autorités ont pu être avisées de la mission. Le consultant a terminé sa série de visite dans le village de Sangabili.

Le présent rapport présente les conclusions de cette enquête et les recommandations et suggestions qui ont été émises pour le renforcement du système d'alerte précoce.

II. Présentation du site pilote

Le site retenu est la localité de sangabili situé dans le département de Bondoukou et dans la sous-préfecture de Tagadi.

II.1- Activités socio-économiques

Le village de Sangabili se situe sur l'axe routier de SoroBango à Tagadi desservant les différents villages. Le village est délimité au Nord par le village de Kamala, à l'Est par le village de Pougoubé, à l'Ouest par le village de Yereka et au Sud par le village de Prelogodi. Il contient une population estimée à environ 550 habitants. Les activités agroéconomiques pratiquées principalement par la population sont : l'agriculture, les cultures de rentes (l'igname et l'Anacarde), le maïs également mais en faible quantité. Les activités agricoles ont permis à la population de se constituer en 4 coopératives. De par cette activité génératrice de revenus, les habitants du village se trouvent de manières récurrentes confrontés à des conflits éleveurs-agriculteurs (destruction de leurs plantations par les bœufs et autres).

II.2- Climat

Le régime pluviométrique de la localité est bimodal avec un maximum principal en septembre et un maximum secondaire entre mai et juin représentant respectivement la petite saison et la grande saison des pluies. Le minimum principal est observé en janvier alors que le minimum secondaire apparaît en août pour toutes les moyennes concernant le régime sec respectivement la grande saison sèche et la petite saison sèche (figure 1).

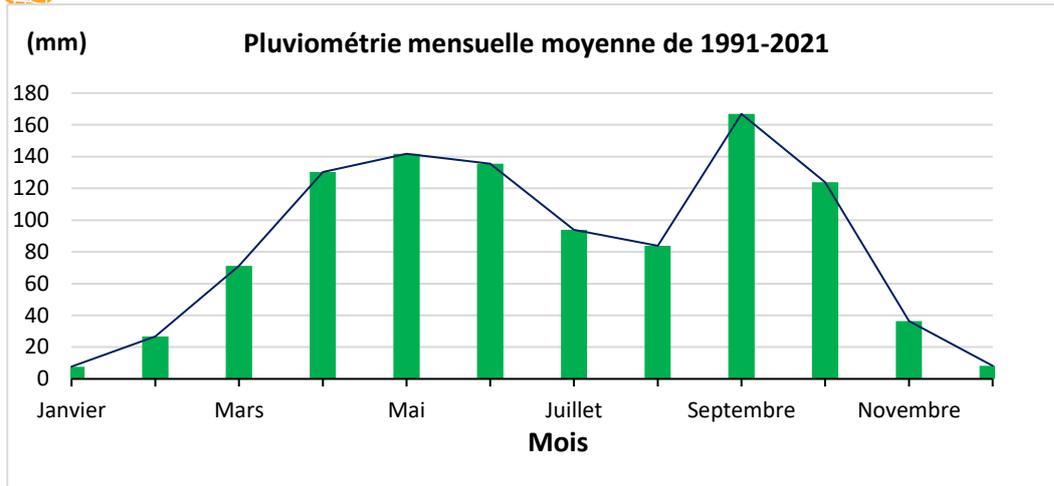


Figure 1 : Pluviométrie mensuelle moyenne à Bondoukou de 1991-2021 (Source : SODEXAM)

II.3- Réseau hydrographique

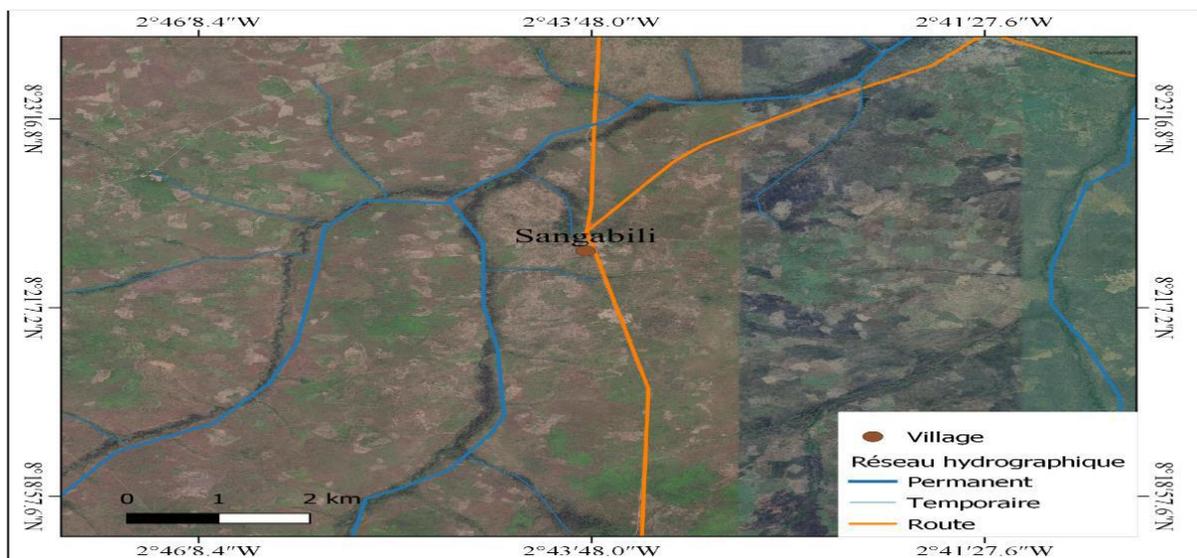


Figure 2: Situation hydrologique du village de Sangabili

Le village est situé dans une zone qui sans être inondée subit les conséquences des inondations liées au débordement d'un affluent de la Volta qui coupe une piste d'accès aux plantations situées sur l'autre rive. Ainsi, lors des crues, la montée des eaux ne permet pas à la population de franchir le cours d'eau de la rive droite (Côté village) à la rive gauche. La piste est cyclable et ne permet pas le passage de véhicule. L'accès au village est aisé avec les engins à deux roues.

II.4- Vulnérabilité

- Difficultés d'accès aux véhicules (secours de l'ONPC, camions d'approvisionnement, ambulances, ...) et autres (tricycles)
- Infrastructures routières impraticables surtout en saison pluvieuse ;
- Aucun centre de santé dans un rayon de 30 km ;
- Aucune ou quasi-inexistence de couverture de réseau de téléphonie mobile (se trouver à des endroits précis afin de bénéficier que d'un seul réseau de communication).

Sur l'axe principal, il existe des buses aux points bas permettant l'écoulement des eaux. Toutefois, la piste est glissante et les véhicules s'embourbent lors de la saison pluvieuse.

Cette situation est d'autant plus critique que pendant la saison des pluies l'inondation coupe les voies d'accès au village entraînant ainsi l'isolement de la population. Au cours de l'enquête le consultant et l'équipe qui l'accompagnait ont été confrontés à la réalité du terrain (route glissante, inondation par endroit) ceci est une situation réelle de vulnérabilité face au risque d'aléas hydrométéorologiques.

En partance pour enquêter sur l'état des lieux du site choisi (Sangabili), le véhicule s'est embourbé à environ 20 km de Bondoukou. Il devenait alors impossible d'avancer, n'eut été l'aide des habitants des villages environnants qui nous ont prêté mains fortes. Cependant nous ne pouvions continuer avec le véhicule car la voie était encore jonchée de nid de poule plus grand et inondé d'eaux. Grâce à l'aide du président des jeunes de Nenfabéni. Ils ont été transportés à bord de son engin 2 roues jusqu'à leur destination finale (Sangabili). Il faut signaler que la moto était tombée en panne et qu'ils ont dû réparer au village voisin avant de reprendre la route.

En somme ils ont mis environ 4 heures pour rejoindre une destination de 40 km (de 10 heures à 14 heures). Au retour ils ont eu la voiture qui est tombée en panne dans le village de Nenfabéni. Le temps que les mécaniciens viennent en réparation, ils sont retournés à Bondoukou à minuit. Un exemple qui témoigne de la gravité de situation que vit cette population pendant ces périodes.



Image 1 : Véhicule de mission embourbé puis poursuite du voyage avec un engin à deux roues

III. Parties prenantes

Dans cette partie, nous avons visité l'ensemble des structures intervenant dans le système d'alerte précoce et qui sont opérationnelles afin d'avoir l'état des lieux et les outils disponibles en leur sein.

Visite des structures intervenant dans le système d'alerte précoce

III.1- L'ONG LA CIBES



Image 2 : Dans les locaux de l'ONG LA CIBES

L'ONG LA CIBES est l'acteur communautaire qui a répondu à l'appel d'offre afin de réaliser certaines activités d'information et de sensibilisation qui ont permis aux habitants du village de Sangabili d'obtenir une capacité de résilience grâce notamment au projet VFDM. Elle intervient dans la chaîne du système d'alerte précoce dans les volets communications, diffusions et

réponse à l'alerte, étant à proximité des habitants de la localité. Elle est donc un acteur important qui a effectué des actions pratiques dans la prévention du risque d'inondation et de sécheresse dans le village. Entre autres, elle a doté le village, grâce au projet, de hauts parleurs (mégaphones) dans les deux quartiers du village situés sur des poteaux électriques et qui permettent la diffusion des messages d'alerte en langues locales. Ils ont effectué un renforcement de capacité de la population en tenant compte du genre dans la conduite à tenir en situation d'urgence. Cela s'est illustré par la mise en place des scénarii lorsque le niveau de l'eau atteint un marqueur naturel identifié dans le village (arbre coloré qui sera remplacé par des tubes métalliques voir image 3).

Chaque couleur définit un ensemble de conduites à tenir en période de crues. De plus l'ONG a transmis 2 panneaux de signalisation « attention inondation » au village qui leur permet également de les placer à l'entrée et à la sortie du village pour plus de vigilances (image 4). La plupart de ses activités ont été préfinancées témoignant ainsi la volonté de cet acteur local à atteindre son but qui est de venir en aide à la population de ce village. Elle a besoin de mesure d'accompagnement pour mener à bien ses missions, car plus présente sur le terrain.



Image 3 : *marqueur naturel (arbre coloré en fonction du niveau d'alerte historique)*



Image 4 : *Panneau de signalisation « attention inondation »*

III.2- DR –Ministère des Eaux et Forêts



Image 5 : Séance d'échange avec le DR-EF

La DREF est le représentant régional du Ministère des Eaux et Forêts dans la région de Gontougo.

A ce titre elle représente la Structure Focale Nationale de l'ABV. Elle n'a pas de dispositif d'alerte précoce mis en place. Elle a permis la mise en place du CGIS dans la localité de Sangabili pour lutter contre les feux de brousse et gérer les inondations.

Les échanges avec le DREF ont essentiellement porté sur la situation des habitants de Sangabili, la volonté de vouloir assister ses habitants.

Ils appliquent les différentes réglementations en vigueur en matière de ressources en eaux et de Forêts définies par le gouvernement.

Il souhaiterait disposer des informations d'alerte, puisqu'ils sont en première ligne avec la communauté pour les questions de ressources en eau et des forêts.

Ils ont réitéré le besoin de doter les membres du CGCIS local de téléphone android et d'antenne relais afin qu'ils puissent bénéficier de ces informations tout en évoquant le cas difficile dans lequel les agents sont obligés d'exercer parfois.

III.3- Direction de l'hydrologie



Image 5 : Séance d'échanges avec la Direction de l'Hydrologie

Les échanges ont essentiellement porté sur les produits élaborés par la Direction et leur diffusion. Dans la chaîne du dispositif, la Direction de l'Hydrologie est en amont de l'information en terme de collecte des données en continu, de modélisation et de prévision.

De ces échanges, on peut retenir que :

- La DH ne dispose pas de modèle de prévision des écoulements ;
- L'état de dégradation des stations de mesure du fait de la crise sociopolitique que la CI a connue de 2002 à 2011 affecte la qualité des données hydrologiques;
- La nécessité d'auditer la qualité des données hydrologiques et faire la reconstitution des données manquantes ;
- Le besoin de développer des modèles prévisions hydrologiques ;
- La DH ne produit pas de bulletins hydrologiques ;
- Le DH compte produire des annuaires hydrologiques ;
- Le DH est en sous-effectif et a besoin d'autres expertises pour relancer durablement les activités de l'hydrologie afin de lui permettre de jouer pleinement son rôle dans le SAP.

III.4- Direction de la Qualité de l'Environnement et de la Prévention des Risques du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MINEDD):

Les échanges ont porté sur la disponibilité des outils disponibles de mise en œuvre du Système d'Alertes Précoce en situation d'inondation ou de sécheresse et l'élaboration de produits d'aide à la prise de décision.

De ces échanges, on retient que :

- Le MINEDD initie le cadre règlementaire de mise en œuvre du SAP ;
- Le MINEDD contribue à la mise en place de la plateforme pour la gestion des risques et des catastrophes par le Ministère de l'Environnement en 2012 et 3 des 4 arrêtés ont été pris ;
- En 2020, début des activités de la plateforme ;
- Il est nécessaire d'avoir un Système d'Alerte Multirisques ;
- Le MINEDD appuie les Structures qui ont un rôle dans le SAP ;
- La cartographie des zones à risques à l'échelle du territoire ;
- Le problème de disponibilité et de financement de la production des données se pose avec acuité ;
- Etude d'évaluation des pertes/dommages liés à l'inondation de 2018 financée par la BM et l'UE. Cela a abouti au projet PARU qui doit mettre en place un véritable SAP ;
- Mise en place d'un Fonds dédié à la RRC.

III.5- SODEXAM

La SODEXAM est le maillon le plus important depuis la collecte des données (amont de la chaîne du SAP), la modélisation jusqu'à la diffusion, la communication de l'information sur l'alerte. A travers son large réseau d'observation météorologique et climatique et ses modèles de prévision à résolution multiple. Elle élabore plusieurs types de bulletins météorologiques. L'objectif visé est de réduire les risques de catastrophe et la protection des biens et des personnes.

De ces échanges, on retient que :

- La SODEXAM a mis en place un SAP (Bassins de Volta « CAPBV-District Zanzan », du Sud-Comoé « Alertes Crues Grand-Bassam », de la Marahoué « Alertes Crues Zuénoula ») toujours en amélioration mais opérationnel ;
- Elle dispose d'un service de prévision ;
- Il y a une équipe de veille météorologique (24h/24h et 7jours/ 7) et un bureau hydrométéorologique pour apporter une vue précise sur le risque d'inondation;
- Projet de mise en place d'une veille hydrométéorologique ;
- Projet de création d'un centre de prévisions multirisques (sera lancé officiellement en octobre 2022) ;
- Existence d'une plateforme composée des principales structures du SAP dont le Centre d'Information et de Communication du Gouvernement (CICG), l'ONPC (voir figure 2);
- La diffusion de l'information élaborée par la SODEXAM se fait selon les normes et règlements de l'OMM pour s'assurer de la qualité de l'information à diffuser.
- La SODEXAM a un département de la communication qui gère toutes ses alertes sur les réseaux sociaux et avec ses partenaires ;
- Avant la saison, en collaboration avec l'ONPC, la SODEXAM organise des séances de formation et une sensibilisation des populations avant, pendant la saison des pluies, des crues);
- Existence de groupes WhatsApp d'échanges et de communication pour la validation, la diffusion et l'évaluation des produits d'alertes Météo et de vigilance du risque d'inondations;
- Travailles-en étroite collaboration avec l'Office National de la Protection Civile ;
- Le défi majeur de la SODEXAM aujourd'hui est de prévoir des évènements avec plus de précision en utilisant le radar (ce qui sera fait à partir du projet VIGICLIM) ;

A travers le Projet de vigilance climatique et météorologique (VIGICLIM), la SODEXAM ambitionne la mise en place d'un SAP non seulement pour la Côte d'Ivoire, mais pour toute la sous-région ouest africaine.

Son implication dans le projet VFDM, lui permet d'apporter des informations sur les risques hydrométéorologiques au niveau local de Bondoukou et Sangabili. La Station météorologique installée dans le cadre du projet permet une analyse réelle des conditions atmosphériques dans la localité de Sangabili. Des agents de la SODEXAM ont été formés à l'utilisation de l'outil MyDewetra, il est en phase de test pour son intégration comme outil à prendre en compte dans

l'élaboration des bulletins. La SODEXAM entend renforcer encore son canal de diffusion à travers les messages d'alerte diffusés sur ses principaux réseaux sociaux (facebook, twitter, YouTube et WhatsApp), car elle dispose désormais d'un studio média pour le montage de ces propres bulletins météo télévisés grâce à un partenariat avec le UKMET OFFICE.



Figure 2: schéma du dispositif opérationnel d'alerte précoce mis en place à la

Au niveau local, la SODEXAM dispose d'une station synoptique à Bondoukou. Les alertes sont émises depuis le siège à Abidjan. A travers le schéma de diffusion, tous les acteurs de la chaîne intervenant dans la suite du processus de prise de décision et d'aide à la réponse sont alertés. L'ONPC Abidjan puis CSU Bondoukou en occurrence si cette zone est concernée par l'alerte.

III.6- ONPC



Image 5 : Séance d'échanges avec l'ONPC (CSU de Bondoukou)

Les échanges ont porté sur les missions de l'ONPC dans le SAP en Côte d'Ivoire qui est un des maillons essentiels de la chaîne. Nous avons eu l'opportunité de rencontrer les acteurs au niveau national et local afin de s'imprégner de leur réalité.

De ces échanges, on peut retenir que :

L'ONPC est au centre de l'Organisation des Secours ;

- L'ONPC fait un travail collégial avec tous les partenaires concernés par ces aléas ;
- L'ONPC prévoit la mise en place de 2 centres de traitement d'alerte et de salles de gestion de crises : pompiers militaires (Abidjan et 5 autres villes) et pompiers civils (30 chefs de lieux de régions);
- Le CICG est l'Organe qui diffuse l'information à la population à travers plusieurs canaux ;
- L'ONPC dispose d'unités opérationnelles (centres de secours) sur le territoire national dont 2 sur la portion du bassin de la Volta (CSU de Bondoukou et de Bouna).
- L'ONPC intervient à tous les niveaux du SAP notamment au niveau de la capacité de réponses;
- La nécessité d'élaborer des textes en vue de la formalisation du processus de SAP dans le cadre du Projet d'Assainissement et de Résilience Urbaine (PARU);
- Le projet PARU va participer à la mise en place effective du SAP en Côte d'Ivoire.

Ainsi au niveau Local à Bondoukou, il existe comme infrastructures :

- 1 VSAV: Véhicule de Secours et d'Assistance à Victimes destiné à traiter les accidents de la circulation et tout autre assistance.
- 1 CCI : Camion-Citerne Incendie permettant de lutter contre les feux de grands ampleurs.
- VPSI : Véhicule de Premiers Secours Incendie utilisé pour lutter contre les incendies naissance.
- Le VTT: Véhicule de Transport de Troupes servant à transporter les agents et assure également les soutiens logistiques.

Lorsqu'il y a une alerte transmise par la SODEXAM, elle est transmise au siège à Abidjan, et en fonction de la zone alertée le Chef du Centre de Secours d'Urgence de la localité est averti. Il se met aussitôt en alerte et alerte la Mairie et la préfecture. Ainsi s'il y a des dégâts ces derniers peuvent déclencher le plan ORSEC du gouvernement relatif au dédommagement des sinistrés.

Cependant il n'y a pas encore de lien qui s'est établi entre l'ONPC et le village de Sangabili du fait de son enclavement. Ils n'arrivent pas à secourir correctement ses habitants à cause de ce manque de réseau de téléphonie. S'il devrait aller, ils seraient confrontés à toutes les difficultés

citées plus haut et que nous même avons fait les frais. Il reste néanmoins disponible pour donner les cours de premier secourisme aux membres du CGCIS afin qu'ils soient autonomes le temps de trouver une solution durable.

IV. Etat des lieux du dispositif au niveau du village de Sangabili

Un comité d'alerte précoce des inondations et des sécheresses a été créé appelé CGCIS (Comité Villageois de Gestion Communautaire des Inondations et des sécheresses, voir annexe) et signé par Monsieur le Sous-Préfet de Tagadi pour aider dans la gestion du risque. Ce comité regroupe toutes les couches à savoir des femmes dont la présidente des femmes mais également les jeunes (le président des jeunes), les notables d'un certain âge.



Image 6 : Station météorologique automatique installée dans le village de Sangabili



Image 7 : Séance d'échanges avec la Chefferie du village de Sangabili

Le village a :

- Une station météorologique automatique qui transmet les données sur la plateforme Mydewetra ;
- Des scénarii en fonction du niveau d'eau inculqués par l'ONG pour le cas des crues ;
- Des panneaux de signalisation du risque d'inondation ;
- Des notions de premier secours ;
- Des mégaphones disposés au centre du village et en hauteur avec une grande portée permettant de relayer les informations en langues locales (Koulango, Lobi, Dioula et Français) ;

- Des pépinières de « Akpi » qui ont été déjà plantées et qui pourraient permettre de lutter contre les feux de brousse et les inondations ;
- Des mesures répressives en leur sein pour dénoncer celui qui ne suit pas les prescriptions établies (rôle du comité de gestion) ;
- Le Département de Bondoukou dispose d'un comité de gestion des crises piloté par Monsieur le Préfet de Région qui permet à Sangabili d'en bénéficier de facto : Lorsqu'il y'a une alerte émise par la SODEXAM, toutes les structures décentralisées et déconcentrées sont en alertes afin de minimiser les dommages.
- Des sites de recasement temporaire (maison du Chef du village qui se trouve être en hauteur).

V. Défis ou problèmes rencontrés

Les défis et les problèmes dans le fonctionnement du SAP sont les mêmes à chaque niveau à savoir :

Au niveau national :

- Couverture du réseau d'observation encore insuffisante qui réduit la fiabilité des alertes ;
- Insuffisance de financement pour les infrastructures de prévention et de gestion du risque de catastrophes hydrométéorologiques ;
- Insuffisance de financement pour les capacités matérielles et humaines des structures qui sont responsables ou intervenant dans le SAP ;
- La population n'a pas encore la culture des informations météorologiques et hydrologiques surtout dans les villages ;
- Problème de communication.

Au niveau local

- Difficultés pour communiquer avec les habitants de la localité de Sangabili (problèmes de réseaux de téléphonie mobile) ce qui fait que même quand la SODEXAM émet une alerte, il est difficile ou parfois impossible de transmettre l'alerte aux habitants du village ;
- Difficultés d'accès au village, voies d'accès impraticables pour les véhicules et autres types d'engins de secourismes : s'il y a un cas d'inondation déclaré ou de feux de

brousse les secours ne peuvent pas ou mettront énormément de temps pour rallier le lieu du sinistre ;

- Lien faiblement établi entre la communauté de Sangabili et l'ONPC ;
- Insuffisance de salles de classes pour la scolarisation des enfants ;
- Aucun centre de santé à proximité, pour en avoir il faut aller à au moins 30 km de part et d'autres pour se faire soigner. Cela rend les évacuations quasi impossibles ou souvent qui se terminent en drame.

Conclusion

Au terme de cette mission, nous pouvons conclure que le SAP en Côte d'Ivoire est fonctionnel. Toutes les structures dans leur ensemble savent les tâches qui leurs sont assignées dans la chaîne du SAP.

Cependant il n'en demeure pas moins qu'une amélioration à certains niveaux est nécessaire pour permettre une opérationnalisation complète du SAP.

La localité de Sangabili est défavorisée de par la voie d'accès qui se trouve être non bitumée et pendant la saison pluvieuse est quasiment inaccessible. Aucun accès au réseau de téléphonie mobile si ce n'est à par endroits n'est disponible. Il n'existe aucun centre de santé pour l'évacuation des malades ou des blessés dans un cas de sinistre. Tout ceci démontre que la localité de Sangabili et ses habitants sont très vulnérable vulnérables. Les partenaires locaux, sous-régionaux et l'ONG LACIBES ont contribué à développer des prérequis qui permettent à la population de disposer d'un Comité de Gestion des Inondations et de la Sécheresse (CGIS) qui est opérationnelle. Ce comité a pris prenant en compte la problématique genre et dispose des éléments de base pour les premiers secours, de prévention et de gestion du risque des catastrophes naturelles.

Ainsi pour une amélioration du système d'information ou de communication pour mieux aider la population à se prévenir du risque, nous proposons un certain nombre de recommandations.

Recommandations et Propositions de solutions

Au niveau national :

- Densifier le réseau d'observations météorologiques et hydrologiques pour augmenter la précision de l'information d'alerte diffusée ;
- Renforcer l'appui aux services hydrologique et météorologique de la Côte d'Ivoire ;
- Alerter les autorités ivoiriennes sur la nécessité de renforcer les ressources humaines de toutes les structures intervenant dans le SAP pour l'opérationnalisation du SAP en Côte d'Ivoire ;
- Augmenter le budget alloué aux structures intervenant dans le SAP pour qu'elles soient plus efficaces ;
- Prendre les mesures visant à renforcer la prise de conscience sur les risques et catastrophes climatiques à travers des campagnes de sensibilisation et de communication etc.

Au niveau Local :

- Mener des campagnes de sensibilisation et de communication pour la population de ces localités sur les phénomènes hydrométéorologiques, leurs effets et le rôle des acteurs du SAP pour une meilleure synergie d'action ;
- Doter le village d'une antenne relais de téléphonie mobile afin d'avoir accès aux réseaux de communication, cela permettra une transmission plus rapide de l'information d'alerte ;
- Doter au moins 4 membres du comité CGCIS de téléphones Androids afin de recevoir les informations ;
- Intégrer au moins 4 membres du comité CGCIS dans le groupe WhatsApp des alertes hydrométéorologiques ;
- Former les membres du CGCIS et les acteurs du SAP à la lecture des bulletins d'informations hydrométéorologiques qui pourront être retranscrites en langues locales ;

- Améliorer les infrastructures routières (mettre le bitume, construire des ponts solides) des localités environnantes et de Sangabili ;
- Doter le village de motopompes qui permettra aux habitants de pomper l'eau en saison des pluies afin que les véhicules de secours et les camions de vivre puissent accéder au village (solution temporaire) pour sauver des vies ;
- Doter le village d'un centre de santé communautaire ;
- Doter le village d'une salle de classe de 3 classes au minimum afin d'accroître la scolarisation des enfants ;
- Intéresser les jeunes ou les femmes présents au sein du comité CGCIS à travers des primes d'émetteur d'alerte.

Annexe

REGION DES DU GONTOUGO

DEPARTEMENT DE BONDOUKOU

SOUS-PREFECTURE DE TAGADI

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail

DECISION N°02 / SP-TGDI

Portant création du Comité Villageois
de Gestion Communautaire des Inondations
et des Sécheresses (CGCIS) de Sangabili,
dans la Sous-préfecture de Tagadi.

LE SOUS-PREFET DE TAGADI

- Vu La loi n° 61-84 relative au fonctionnement des Départements et des Sous-préfectures ;
- Vu La loi n°98-750 du 23 décembre 1998, relative au domaine foncier rural ;
- Vu La loi n°2014-451 du 05 août 2014 portant orientation de l'organisation générale de l'Administration Territoriale ;
- Vu Le décret n° 2010-230 du 25 août 2010 portant création de la Sous-préfecture de Tagadi ;
- Vu Le décret n°2016-1158 du 28 décembre 2016 portant nomination dans les fonctions de Sous-préfet ;
- Vu Le Rapport d'activités relatif à la mise en place du Comité Villageois de Gestion Communautaire des Inondations et des Sécheresses (CGCIS) de Sangabili,

DECIDE :

Article 1 : Il est créé à Sangabili un comité de d'alerte précoce des inondations et des sécheresses dénommé Comité Villageois de Gestion Communautaire des Inondations et des Sécheresses (CGCIS) de Sangabi.

Article 2 : La composition du Comité est la suivante :

NO	NOM ET PRENOMS	GENRE	FONCTIONS	CONTACTS
01	DJADOU Kobenan Kra Bernard	H	Président	
02	Amadou KAMAGATE	H	Vice-président	0565713753
03	KRAPA Kouaman Basile	H	Secrétaire	0555363338
04	HIEN Sié Alexis	H	Secrétaire Adjoint	0584963561
05	KAMAGATE Abou	H	Trésorier	
06	KAMAGATE Marie	F	Délégué de Protection	
07	DORO Yao Gnétia	H	Délégué de Protection	
08	KOUASSI Abenan Kra	F	Membre	
09	KOBENAN Yawa Alice	F	Membre	
10	KRA Kobenan Emile	H	Membre	
11	DONGO Kossia Antoinette	F	Membre	
12	KOUAME Bruno	H	Membre	



13	BINI Kouadio Kra Pascal	H	Membre	
14	ANANI Kouakou Leonard	H	Membre	
15	KOBENAN Frédéric	H	Membre	
16	KOUMAN Kobenan Paul	H	Membre	

Article 3 : le comité a pour mission la prévention et la lutte contre les inondations, les feux de brousse ainsi que la sécheresse.

Article 4 : Dans l'exercice de sa mission, le comité peut entreprendre les activités suivantes :

- L'information et la sensibilisation de la population sur les facteurs déclencheurs des inondations, de la sécheresse, des feux de brousse;
- La gestion et la protection de la Station Météorologique destinés à la prévision des risques d'inondations et des sécheresses ;
- La protection de l'environnement.

Article 5 : Le comité se réunit au moins une fois par mois, sur convocation de son président.

Les documents issus des réunions et activités du comité sont signés par le président du comité, archivés au secrétariat et transmis partout où besoin est.

Article 6 : Les fonctions de membre du comité ne sont pas rémunérées. Toutefois, si un membre engage ses fonds personnels dans l'intérêt exclusif du comité, lesdits fonds lui seront remboursés dans la proportion où leur emploi a effectivement servi au comité.

Dans ce cas, le Bureau Exécutif du comité prend une décision pour définir les taux et modalités du remboursement.

Article 7 : La présente décision qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée et transmise partout où besoin est.

Fait à Tagadi, le 20 septembre 2022



DOBO Djahouri Yaceinthe
Grade III, 3^{ème} Echelon

Ampliations :

- Préfecture de Bondoukou.....1
- Sous-préfecture de Tagadi.....1
- Autorité du Bassin de la Volta.....1
- ONG CIBES.....1
- Comité.....1
- Chrono.....1

